



france télévisions

Election des représentants des salariés au Conseil d'administration de France télévisions

Le 25 janvier, voter “Ensemble”, c’est voter pour l’unité syndicale, une parité bien ordonnée et en faveur de candidats déterminés et combattifs.

L’unité syndicale, c’est le choix que nous avons fait, CFDT, SNJ et CGC, en décidant de conjuguer nos efforts dans l’intérêt des salariés, de privilégier ce qui nous rassemble sur ce qui peut nous différencier. Un parti pris qui n’est pas un slogan creux comme le prouvent les listes uniques, communes à l’ensemble des syndicats représentatifs du Siège, constituées sur notre proposition lors du renouvellement des quatre CHSCT de cet établissement en octobre dernier.

La parité bien ordonnée, c’est le choix que nous avons fait de désigner deux femmes sur les trois candidats de notre liste et de réserver la première place à l’une d’entre elles. La parité c’est bien, donner la première place à une femme, c’est mieux.

Déterminés et combattifs, les candidats de la liste “Ensemble” le sont assurément. CFDT, SNJ et CGC en font une nouvelle fois la preuve ces jours-ci en s’engageant aux côtés de 200 salariés devant les prud’hommes de Paris pour obliger la direction à dire la vérité dans l’affaire des fiches clandestines. Cette détermination et cette combativité seront nécessaires au sein du Conseil d’administration pour faire évoluer dans le bon sens des projets comme celui de la Chaîne d’information.

Prenez connaissance de nos propositions d’orientations si vous ne l’avez pas encore fait et surtout, votez lundi 25 janvier.

Vote direct dans le bureau dont vous dépendez ou par correspondance y compris lundi. Le cachet de la poste fera foi. Le dépouillement aura lieu le 2 février.

Paris, le 21 janvier 2016